

Santé

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1623

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les légumes attaquent: cinq par jour

Malgré l'absence de preuve irréfutable, il vaut mieux manger son lot quotidien de fruits et légumes pour prévenir maladies cardio-vasculaires et cancéreuses.

Je pestais l'autre jour contre notre bon Office fédéral de la santé publique qui à l'occasion de la campagne contre l'adiposité lançait le programme «cinq portions de légumes et fruits par jour», objectif hors de portée pour l'honnête homme vivant de tartines-emmental le matin et de sandwiches-salami à midi.

«Cinq par jour» est par ailleurs une campagne de la Ligue suisse contre le cancer, soutenue en Romandie par la Fédération romande des consommateurs (FRC), et a pour but de faire augmenter progressivement la consommation de légumes et de fruits. Les Suisses mangent en moyenne trois portions de légumes et de fruits par jour, au lieu des cinq recommandées. Un grand nombre de cancers ayant une cause environnementale, une alimentation équilibrée est censée contribuer à la prévention de ce fléau.

D'où vient l'idée des cinq par jour? De la Californie, bien sûr, qui l'inventa en 1986. Le programme *5 a day* en 1991 et 20% des Américains respectent aujourd'hui l'objectif du programme, contre 8% au départ. Le chiffre cinq fut choisi par com-

modité. Les programmes dérivés en Hongrie recommandent trois portions, quatre aux Pays-Bas, six au Danemark, sept en Australie et dix en France, patrie du bien-manger. La Suisse fait équipe, sans surprise, avec l'Allemagne.

Le cancer résiste aux vitamines

Le «cinq par jour», a-t-il des bases scientifiques? On a cherché à isoler les substances actives des plantes qui pourraient avoir des effets protecteurs contre le cancer. L'étude dite ATBC, où l'alimentation de 30 000 fumeurs Finlandais fut enrichie avec du bêta-carotène (une vitamine) pendant une période allant de cinq à huit ans, montrait à la fin une augmentation de 18% des cancers des poumons chez les participants par rapport au groupe placebo. Mais peut-être les légumes exercent-ils leurs effets par combinaison de substances actives?

Dans le domaine de la prévention, les études-reines sont les études prospectives. Une telle étude qui vient de s'achever (après vingt ans) arrive à la conclusion que l'effet de protection des fruits et lé-

gumes existe pour les maladies cardio-vasculaires mais non pour les cancers (dans leur ensemble). Plus de 100 000 participants, tous personnels de santé, ont rempli des questionnaires sur leurs habitudes alimentaires en 1984, 1986, 1990 et 1994. Les décès des participants furent classés en cancers, maladies cardio-vasculaires ou autres, et suivis jusqu'en 1998. On a observé 3634 cas cardio-vasculaires, 9084 cas de cancer et 1568 autres causes de décès, hommes et femmes confondus. Il n'y a pas de réduction de cancers parmi les participants grands consommateurs de fruits et légumes.

La preuve en médecine préventive, fondée sur des corrélations, est pleine d'embûches et une étude, même massive, ne pourrait avoir le dernier mot. Que le principe de précaution ne nous fasse pas attendre une preuve définitive pour manger ces cinq portions, pour boire moins, arrêter de fumer et faire davantage de vélo. *ge*

www.5parjour.ch/index_f.html

Journal of the National Cancer Institute,
November 3, 2004.

Conseil d'Etat

Maroquins vaudois

Le Conseil d'Etat vaudois avait réussi à sortir d'une répartition des départements politisée, telle que le Parti radical au temps de son pouvoir l'avait imposée. Il se réservait alors trois chasses gardées: l'Intérieur, pour contrôler les préfets et la commune, l'Instruction publique pour tenir les régents et l'Economie pour assurer les relais avec les entrepreneurs et les

agriculteurs. Depuis il a accepté de prendre la responsabilité lourde des finances; on a vu à l'Intérieur un libéral, puis un socialiste, des socialistes se sont succédé à la Formation. Cette ouverture semble avoir pris fin.

L'ambition de tenir le Département de l'intérieur et des relations extérieures jugé présidentiel, la *Schadenfreude* de confier aux socialistes les dé-

partements les plus lourds ont rompu l'équilibre. Le jeu a cessé d'être ouvert au profit d'une répartition préélectorale. La collégialité en souffrira.

Il faut regretter, à ce titre, que le constituant n'ait pas prévu l'élection du président du Conseil d'Etat par le peuple. Ce magistrat aurait gagné en légitimité et les intrigues internes auraient été réduites d'autant. *ag*

Médias

Le plus vieux journal bernois a été fondé en 1831 sous le titre *Berner Volksfreund*. Longtemps quotidien sous le titre *Burgdorfer Tagblatt* puis trihebdomadaire, il deviendra prochainement hebdomadaire et constituera l'édition de Berthoud et Oberburg du journal gratuit régional *Aemme Zytig*, paraissant également dans cette ville depuis 1980. C'est la politique éditoriale du Groupe «Espace Mitelland» éditeur du principal quotidien bernois *Berner Zeitung* qui a dicté la décision. *cfp*